

# BARÈME HONORAIRE

A la charge de l'acquéreur sauf convention contraire précisé dans le mandat

<i>Prix de vente Net</i>	<i>Pourcentage Honoraire TTC</i>
1 000 € à 34 999 €	10.00 % TTC
35 000 € à 49 999 €	8.50 % TTC
50 000 € à 79 999 €	7.50 % TTC
80 000 € à 149 999 €	6.50 % TTC
150 000 € à 269 999 €	6.00 % TTC
270 000 € à 399 999 €	5.50 % TTC
400 000 € et au-delà	4.00 % TTC

Grille de tarifs TTC maximum pratiqués par l'agence.

## **Estimation Gratuite**

*Un conseiller de notre agence se déplacera pour constater l'état de votre bien, les travaux que vous avez pu effectuer, son environnement... et vous donnera son avis après une étude comparative du marché.*

## **Avis de valeur (Dossier écrit)**

*Un avis de valeur est facturé 190 € TTC au donneur d'ordre en l'absence de signature d'un mandat de vente dans le mois suivant sa réalisation et gratuit si mise en vente de votre bien dans notre agence.*